C.A.S.C.A.

Coopérative d'achats des salariés
de la cité de l'agriculture

FACTURE

Cité de l'Agriculture
76230 Bois Guillaume

Tél: 02. 35. 60. 54. 38
Fax: 02. 35. 60. 79. 71

QUESNOT JEAN CLAUDE
ROUTE DE NOARDS

27450 ST GEORGES DU VIEURE

☎ 02.32.41.60.07

N° de FACTURE	REFERENCE	DATE
01100690	LEC.	101011

N° CLIENT 41117014

Référence	Désignation	Qté	P.U.ttc.	Montant ttc.
RADIOLA/LCD	52 TA 1462 / LCD	1	1 590,00	1 590,00
DELL/E6430	DELL LATITUDE E6430	1	650,00	650,00

Base taxe	Taux	taxe
1 872,91	19.60 %	367,09

N°	ECHEANCES	MONTANT
E01:	301011	750,00
E02:	301111	745,00
E03:	301211	745,00
E04:		
E05:		
E06:		
E07:		
E08:		
E09:		
E10:		

INFORMATIONS :

+ ADHESION 40.F AU 30/10

TVC N° HJ00 0135 338939

DEC. 01 3 00879 44 88

MONTANT TOTAL: 2 240,00

Acompte: 0,00

NET A PAYER: 2 240 EURO
14 693,44 FRF

Quelles que soient les conditions de livraison et paiement, notre Société se réserve de faire droit à la propriété de ses fournitures en cas de non paiement d'un prix convenu. (loi 80-335 du 12/05/80)
En ce cas, sur simple réquisition par lettre recommandée, l'acheteur, à ses frais, devra remettre à notre Société les fournitures non payées, dans l'état d'origine. Le non paiement pourra être constaté par le simple défaut de paiement d'une seule échéance.

En cas de non respect de la date d'échéance, une pénalité doit être appliquée avec un minimum de 1.5 fois le taux d'intérêt légal.